

Parcours Pro Individualisé Juriste de la Formation

Objectifs

Face à l'encadrement juridique de plus en plus contraignant, à la formalisation du rapport à la formation, à la richesse des textes et à la complexité de plus en plus accrue de l'environnement du droit de la formation, les entreprises, les organismes de formation, les responsables formation, les conseillers en OPCA, les juristes en droit du travail doivent renforcer leur savoir lié au droit de la formation et développer une valeur ajoutée à leurs missions actuelles.

Au regard de ce contexte, CARAXO vous propose un véritable parcours pro individualisé au métier ou aux missions de **Juriste de la formation** permettant de disposer de tous les outils nécessaires à la mise en œuvre de ce droit impactant les autres droits en entreprise.

Première partie :

1. LE JURISTE DROIT DE LA FORMATION : METIER ? EMPLOI ? OU MISSIONS ?
Objectifs pédagogiques :
 - Acquérir les notions de métier, emploi et missions
 - Repérer le profil d'un juriste droit de la formation
 - Identifier les secteurs propices à l'emploi d'un juriste droit de la formation
 - Les sources et outils de travail d'un juriste droit de la formation
2. LES INTERACTIONS ENTRE LE DROIT DE LA FORMATION ET LES AUTRES DROITS EN ENTREPRISE
Objectifs pédagogiques :
 - Connaître les grands principes du droit des sociétés
 - Comprendre les interactions droit fiscal/droit de la formation (2483, bilan pédagogique et financier)
 - Maîtriser les principes de comptabilité en lien avec la formation (comptabilité d'organisme de formation)
 - Appréhender les notions de droit de la concurrence et de droit des contrats (contrat de formateurs occasionnels, formation étrangers...)
 - Identifier les contrats de travail spécifiques en lien avec la formation (contrat de pro/d'apprentissage)
 - Saisir l'interaction du droit de la formation dans le droit du travail
3. LES OBLIGATIONS ET DEMARCHES EN LIEN AVEC LA FORMATION
Objectifs Pédagogiques :
 - Connaître les grands principes de l'entreprise au regard du financement de la formation
 - Comprendre la notion d'adaptation au poste de travail et son évolution
 - Aller vers l'affirmation d'un droit à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
 - Comprendre et pratiquer l'individualisation de la formation
4. LA GESTION DES CONFLITS ET LES JURISPRUDENCES
Objectifs pédagogiques :
 - Appréhender les conflits prudhommaux dans la relation au salarié
 - Identifier les risques des conflits administratifs et le contrôle de la formation
 - Insister sur les délits et les risques pénauxÉtudes de cas et jurisprudences

Deuxième partie :

1. LE DROIT D'ACCEDER A LA FORMATION ET SA REGLEMENTATION:
Objectifs pédagogiques :
 - Maîtriser le plan de formation et l'accès par l'entreprise
 - Développer les dispositifs individuels et le statut de salarié
 - Identifier l'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi, fonctionnaires et statuts particuliers
2. LA REGLEMENTATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION
Objectifs pédagogiques :
 - Repérer les informations obligatoires
 - Maîtriser les entretiens obligatoires et les recueils de besoins
 - Comprendre les consultations obligatoires et procédures de mise en œuvre
 - Repérer la constitution du dossier formation
 - Identifier les types l'évaluation du retour sur investissement
3. LES MOYENS JURIDIQUES DE L'ACCES A LA FORMATION
Objectifs pédagogiques :
 - Maîtriser les différentes formes de formation et la notion d'imputabilité
 - Identifier la gestion des temps de formation et le statut des personnes
 - Repérer le fondement juridique du financement de la formation

CARAXO-CONSEILS

Lille, 6 bis avenue Pierre et Marie Curie – 59260 Lezennes
Paris, 42 avenue Montaigne – 75008 Paris
Lyon, 10 place Charles Béraudier – 69428 Lyon
Bordeaux, les bureaux du lac II-Rue robert Caumont 33049 Bordeaux

Tél : 03 20 05 17 20
Tél : 01 72 74 10 79
Tél : 04 26 68 70 64
Tel : 05 56 11 70 23

P
R
O
G
R
A
M
M
E

AU SORTIR DU PARCOURS

Le stagiaire maîtrisera juridiquement tous les dispositifs du droit de la formation impactant les autres droits de l'entreprise et de l'individu

De plus, il sera capable de développer ou d'optimiser les principaux aspects de sa fonction.

Il mettra en œuvre les savoirs nécessaires pour conseiller, renseigner, informer sa hiérarchie, ses collaborateurs, ses adhérents, ses clients...

Ce parcours peut être perçu comme une spécialisation à un métier occupé en lien avec la formation professionnelle continue.

Le Parcours Pro Individualisé de CARAXO : ses 3 atouts majeurs !

1) Parcours :

Formation structurée en modules abordant méthodologiquement tous les sujets

2) Professionnalisant :

Thèmes « terrain » répondant concrètement au métier de Juriste de la formation

3) Individualisé :

Accompagnement personnalisé de chaque participant par un consultant

Intervenants

Solange SECK

Consultante spécialiste en droit de la formation

Sandra COLON

Consultante spécialiste en ingénierie de la formation et management

Corinne SCHNELL

Consultante spécialiste en droit de la formation

Ingrid ZIELINSKI

Consultante spécialiste en ingénierie et financement de la formation

Annabelle GRESILLON

Consultante spécialiste en droit, ingénierie formation et GPEC

BULLETIN D'INSCRIPTION

Public

Responsables formation, Responsable d'organismes de formation, conseillers formation OPCA ou juristes souhaitant apporter une valeur ajoutée à leurs missions actuelles et mettre à jour ou se professionnaliser en Droit de la formation.

Durée

8 jours

Paris	Lille
10 sept.	24 sept.
30 sept & 1 oct.	14 & 15 oct.
18 & 19 oct.	4 & 5 nov.
15 & 16 nov.	22 & 23 nov.
30 nov.	7 déc.

Méthodes pédagogiques

Validation d'acquis (quiz)

Echanges d'expériences et de pratiques

Remise d'un support pédagogique aux participants

Suivi formation (hotline)

Tarif au 01/01/10

3.330 € HT (repas inclus)

CARAXO-CONSEILS

Lille, 6 bis avenue Pierre et Marie Curie – 59260 Lezennes

Paris, 42 avenue Montaigne – 75008 Paris

Lyon, 10 place Charles Béraudier – 69428 Lyon

Bordeaux, les bureaux du lac II-Rue robert Caumont 33049 Bordeaux

Tél : 03 20 05 17 20

Tél : 01 72 74 10 79

Tél : 04 26 68 70 64

Tel : 05 56 11 70 23